

COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE **DU 9 MARS 2020**

Président : Yves D'AMECOURT

Secrétaire : Benoît PUAUD

Présents :

Monsieur Marcel ALONSO, Monsieur Daniel BARBE, Monsieur Jean-Claude BERNEDE, Madame Josie BESSE-CASTANT, Madame Nicole BONNAMY, Monsieur Michel BRUN, Monsieur Philippe BRY, Monsieur Bernard DALLA-LONGA, Monsieur Yves D'AMECOURT, Madame Carole DELADERRIERE, Monsieur Daniel DUPRAT, Monsieur Serge DURU, Madame Danièle FOSTIER, Monsieur Jean-Pierre GASNAULT, Monsieur Daniel GAUD, Monsieur Eric GUERIN, Madame Valérie HATRON, Monsieur Yannick JOUSSSEAUME, Monsieur Vincent LAFAYE, Monsieur Didier LAMOUREUX, Monsieur Francis LAPEYRE, Monsieur Jean-Pierre LARRIBAUD, Monsieur Joël LE HOUARNER, Madame Martine LOPEZ,

Monsieur Florent MAYET, Monsieur Samuel MESTRE, Monsieur Christophe MIQUEU, Madame Josette MUGRON, Madame Sylvie PANCHOUT, Monsieur Jean-Paul POUJON, Monsieur Benoît PUAUD, Monsieur Régis PUJOL, Monsieur Bernard RAFFIN, Monsieur Bernard REBILLOU, Madame Myriam REGIMON, Madame Marie-Claude REYNAUD, Monsieur Serge RIZETTO, Monsieur SERENA Christophe, Monsieur Colin SHERIFFS, Monsieur Jean-Marie VIAUD, Monsieur Rémi VILLENEUVE, Madame Mireille AVENTIN.

Excusés :

Monsieur Philippe ACKER, Madame Marie-Claude CONSTANTIN, Monsieur Michel DULON, Monsieur Frédéric MAULUN.

Absents :

Monsieur Didier ABELA, Madame Caline ALAMY, Madame Monique ANDRON, Madame Christelle ANTUNES, Monsieur Daniel AUBERT, Monsieur René BOUDIGUE, Monsieur Emile BOUSCARY, Madame Maryse CHEYROU, Madame Sandrine COMBEFREYROUX, Monsieur Frédéric DEJEAN, Monsieur Alain DIDIER, Monsieur Lucien KERGEFFROY, Monsieur Thierry LABORDE, Madame Anne-Christine LASCROUX, Monsieur Alain LEVEAU, Monsieur Bruno LIMOUZIN, Madame Françoise MERY, Monsieur Christian SALVADOR

Représentés :

Madame Christelle COUNILH par Monsieur Daniel BARBE, Monsieur Philippe CUROY par Monsieur Yves D'AMECOURT, Monsieur Luc HERAULT par Madame Sylvie PANCHOUT, Monsieur Richard PEZAT par Madame Mireille AVENTIN

Ordre du jour:

- ◆ Vote des taux d'imposition - Exercice 2020
- ◆ Vote des taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères des communes de Gornac et Mourens pour l'exercice 2020
- ◆ Vote du Budget Primitif 2020 - Budget Principal
- ◆ Vote du Budget Primitif 2020 - ZAE LAFON DE MEDOUC
- ◆ Questions diverses

AJOUT DE DELIBERATIONS

Monsieur le Président demande à l'assemblée l'ajout de deux délibérations relatives à la convention avec l'Aquitaine de Restauration, la participation aux frais de mise en compatibilité du PLU de Sauveterre de Guyenne pour l'extension de la ZAE et la motion SEMOCTOM

L'ajout des trois délibérations est adopté à l'unanimité des membres présents.

Monsieur le Président demande à l'assemblée le retrait de la délibération relative au vote des taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères des communes de Gornac et Mourens en raison de la non réception des bases.

Le retrait de la délibération est adopté à l'unanimité des membres présents.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame Josette MUGRON demande à faire respecter le règlement intérieur de la collectivité relatif à l'accueil du public lors des séances de conseil à savoir que seuls les élus titulaires peuvent siéger autour de la table. Monsieur le Président s'étonne et lui indique qu'il y a des suppléants présents mais que ce qui est important est que seuls les élus qui ont le droit de vote, votent effectivement. Il note que nous avons parfois des correspondants de presse à la table et que cela ne pose pas de problème.

Monsieur le Président indique que cette séance est dans la continuité de celle du 7 mars au cours de laquelle ont été votés les comptes administratifs et les comptes de gestion ainsi que les subventions aux associations. Il s'agit aujourd'hui, précise-t-il, de proposer aux futurs élus un budget technique sur la base du compte-administratif 2019 et des décisions prises en commission pour préparer la séance afin que la communauté des communes puisse continuer à fonctionner le temps de l'élection du nouvel exécutif. Le vote du budget permettra notamment de signer les bons de commande de la voirie conformément aux propositions de la commission voirie qui s'est tenue vendredi dernier.

Puis le Président laisse la parole à Sandrine DORPE, DGS, pour la présentation du budget primitif principal par section.

Le tableau présenté et diffusé a été préalablement envoyé aux élus et des explications sont apportées au fil de la présentation.

Monsieur le Président s'interroge sur l'appel de cotisations élevé du SIABV de l'Œil. Eric GUERIN, Maire de Porte de Benauges, valide ces montants. Monsieur le Président rappelle que les appels de fonds des SIABV sont refacturés en totalité aux habitants du territoire via la taxe GEMAPI.

A l'occasion d'une discussion sur l'augmentation de l'appel de fonds du SIPHEM, Monsieur le Président indique qu'à l'issue d'un rendez-vous avec Monsieur le Sous-Préfet il a suggéré que le plan FORD puisse être mobilisé sur une ou plusieurs actions du SIPHEM pourvoyeuses d'emploi : filière bois-énergie, filière de rénovation énergétique des bâtiments ...

Monsieur le président revient sur le rôle primordial du SIPHEM sur le territoire depuis 20 ans. Beaucoup d'habitants en précarité énergétique peuvent bénéficier de ces services. Monsieur Samuel MESTRE ajoute que le syndicat reçoit de moins en moins de subventions de l'Etat, de la Région ou du Département, et qu'il sera nécessaire dans un futur proche de faire porter certaines missions par nos collectivités et/ou augmenter les cotisations pour la réalisation des actions.

Au cours des discussions, Monsieur le Président indique que le dossier URBASOLAR, pour l'implantation d'une ferme solaire à Gornac, avance avec le dépôt prochain d'une demande de permis de construire.

A l'occasion de l'examen des recettes de la taxe de séjour, Monsieur le Président et Madame Sandrine DORPE saluent et remercient le travail effectué par Madame Cathy PARIZEAU pour la collecte de la taxe de séjour. Le Président explique que ces sommes sont utilisées pour développer le tourisme sur le territoire : règlement des cotisations à l'OTEM, signalétique touristique, office du tourisme de Sauveterre, office du tourisme de Targon (en projet).

Monsieur Christophe SERENA, maire de Ladaux, demande si « RB&B » reverse la taxe.

Réponse de Monsieur le Président : oui. Tout comme le Temple bouddhiste de Dieulivol avec lequel nous avons trouvé un accord. Il ajoute que le tourisme se développe sur notre territoire et que le nombre de nuitées augmente. Il y a désormais des familles qui vivent de l'activité de chambre d'hôtes.

Suite à l'exposé d'Eric Guérin, Vice-Président, sur les travaux envisagés dans nos bâtiments, Monsieur Jean-Marie VIAUD, Maire de Mauriac, souhaite des précisions sur les travaux envisagés sur l'ALSH de Mauriac.

Réponse de Monsieur Eric GUERIN : il s'agit du changement de la serrure du portail, et de l'étagère dans local de stockage. Monsieur Jean-Marie VIAUD indique qu'il se rendra sur place pour réparer la serrure du portail.

Monsieur le Président précise que l'enveloppe prévisionnelle budgétaire relative aux travaux est large afin de faire face à toutes dépenses imprévues.

Monsieur Colin SHERIFFS pense qu'il est dangereux de gonfler les chiffres notamment des investissements prévus à Targon car les nouveaux élus peuvent penser que la somme inscrite est à dépenser. Il ajoute qu'il est dommage de partir sur des hypothèses de recettes en l'absence des chiffres des dotations de l'Etat.

Réponse de Monsieur le Président : « Je suis d'accord avec Colin et je propose de modifier le budget et d'inscrire les sommes exactes issues de l'appel d'offre pour l'investissement de Targon. Concernant les recettes, nous ne les avons pas reçues et nous sommes partis avec les recettes de 2019. Ce qui importe, c'est la sincérité des écritures ».

Monsieur Philippe BRY indique qu'il ne souhaite pas prendre part au vote du budget car il n'est pas candidat à sa propre succession à la mairie de Caumont.

Monsieur Daniel BARBE rajoute que lui non plus. Il indique que le travail présenté est un bel outil pour la prochaine équipe mais en raison d'un important renouvellement des élus, il y a trop d'incertitude.

Monsieur Christophe MIQUEU préfère que par principe le budget soit voté par la prochaine mandature et ne souhaite pas prendre part au vote.

Monsieur le Président précise que ce budget ne comporte rien de plus que ce qui a déjà été décidé lundi dernier en conseil communautaire et dans les commissions et que le nouvel exécutif aura le choix de remettre le budget en discussion et de réaliser des décisions modificatives si besoin.

Il ajoute qu'il s'agit d'un budget technique réalisé par les services pour permettre de fonctionner sereinement en période électorale. C'est une façon, aussi, de clore proprement notre mandat.

Monsieur Colin SHERRIFFS demande à ce titre si le délai est bien porté au 30 avril.

Réponse du Président : oui, la date limite pour voter le budget est la date du 30 avril, sachant que l'installation du conseil communautaire aura lieu le 7 avril. Les conseillers communautaires perdent leur mandat le 15 mars. Seuls restent en fonction jusqu'au 7 avril, le Président et les Vice-Présidents.

Le Président propose de passer au vote.

Daniel Barbe indique que compte tenu du nombre de personne qui ne souhaitent pas prendre part au vote il n'y a plus le quorum.

Le Président lui répond que le quorum ce sont les personnes présentes. Le quorum est atteint, en conséquence, le conseil communautaire peut valablement délibérer.

Daniel Barbe répond au Président : « Et si nous sortons ? »

Le Président lui répond : « Si vous sortez, c'est différent. On n'aura plus le quorum et vous empêcherez le vote du budget. ».

Les personnes qui quittent la salle sont : Marcel ALONSO, Daniel BARBE, Florent MAYET, Serge RIZZETTO, Philippe BRY, Daniel DUPRAT, Marie-Claude REYNAUD, Josette MUGON, Jean-Claude BERNEDE, Christophe SERENA, Joël LE HOUARNER, Michel BRUN, Régis PUJOL, Jean-Marie VIAUD, Eric GUERIN, Carole DELADERRIERE, Daniel GAUD, Christophe MIQUEU, Myriam REGIMON, Colin SHERIFFS, Nicole BONNAMY, Vincent LAFAYE

Restent dans la salle : Jean-Pierre LARRIBAUD, Yannick JOUSSEAUME, Valérie HATRON, Samuel MESTRE, Bernard DALLA-LONGA, Josie BESSE-CASTANT, Bernard RAFFIN, Didier LAMOUREUX, Jean-Pierre GASNAULT, Yves D'AMECOURT, Luc HERAULT, Serge DURU, Bernard REBILLOU, Rémi VILLENEUVE, Francis LAPEYRE, Jean-Paul POUJON, Martine LOPEZ, Danièle FOSTIER, Mireille AVENTIN, Benoît PUAUD

En raison de la perte du quorum, Monsieur le Président lève la séance à 19h45.